## TITRE N° CD6

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2023

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA GESTION PAR L'ÉTAT DES RISQUES NATURELS MAJEURS DANS LES TERRITOIRES TRANSOCÉANIQUES DE FRANCE, DITS D'OUTREMER - (N° 1714)

Adopté

# **AMENDEMENT**

N º CD6

présenté par

M. Vatin, M. Emmanuel Maquet, M. Bony, M. Descoeur, Mme Petex-Levet, M. Ray, M. Taite et M. Vermorel-Marques

-----

#### **TITRE**

Au titre, supprimer les mots :

« transocéaniques de France, dits ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement rédactionnel vise à rétablir l'expression usuelle et employée par des millions de Français "d'outre-mer", au détriment de l'innovation langagière "transocéaniques françaises", qui n'a aucune réalité dans notre droit ni dans notre culture nationale.